



CERCLE LINGUISTIQUE
D'AIX-EN-PROVENCE

TRAVAUX 14

LE VERBE

Centre des Sciences du Langage

1997

Publications de l'Université de Provence

023143783

80



CERCLE LINGUISTIQUE
D'AIX-EN-PROVENCE

TRAVAUX 14

LE VERBE

Centre des Sciences du Langage

1997

Publications de l'Université de Provence

16

04 MON

8985



© Université de Provence
Service des Publications

Dépôt légal - 3^e Trimestre 1997
ISSN - N° 0760-7822
ISBN - N° 2-85399-405-8



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CL.AIX

Paul GARDE
Président d'honneur

Christian TOURATIER
Président

Daniel BRESSON
Vice-Président

Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX
Secrétaire

Françoise DOUAY
Anna DURAND
Renaud MÉRY
Valeriu RUSU
Charles ZAREMBA

≈ ≈ ≈

Comité de Rédaction des "Travaux"

Daniel BRESSON
Paul GARDE
Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX
Renaud MÉRY
Christian TOURATIER
Charles ZAREMBA

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLAJ

Paul DARRÉ
Président

Christine THURATIER
Présidente

Danièle BRESSON
Présidente

Mme Christine WAZARÉ MARIÉ
Présidente

Estelle BOUAY
Présidente

Christine THURATIER
Présidente

Mme Christine WAZARÉ MARIÉ
Présidente

Danièle BRESSON
Présidente

Christine THURATIER
Présidente

Christine THURATIER
Présidente

SOMMAIRE

Approche morphologique

- Christian Touratier,
"Description morphologique comparée du verbe" 11
- Anna Durand-Deska,
"Sur la morphologie de l'imperfectif" 45
- Éva Agnel,
"Le verbe «être» en finnois et en hongrois : morphologie" 59
- Philippe Cassuto,
"Remarques sur les verbes hébreux à troisième radicale *taw*" 71

Approche systématique

- Marguerite Guiraud-Weber,
"Les catégories grammaticales du verbe russe" 79
- Kate Howe,
"Le verbe en créole : syntaxe, sémantique et importance
pour la linguistique théorique" 91
- Christian Touratier,
"Propositions pour une analyse morphématique du verbe arabe" 121
- Remo Mugnaioni
"Aperçu du système verbal en sumérien" 135

Approche sémantique

- Renaud Méry,
"Aspects de la sémantaxe du verbe anglais" 165
- Daniel Bresson et Dominique Batoux,
"Les préverbes et l'expression du déplacement orienté en allemand :
Des constructions analytiques aux constructions opaques" 183
- Joëlle Gardes-Tamine,
"De l'intérêt stylistique du verbe" 201



CONTENTS

1	Introduction
2	Chapter I: The History of the Subject
3	Chapter II: The Theory of the Subject
4	Chapter III: The Practice of the Subject
5	Chapter IV: The Future of the Subject
6	Appendix A: Bibliography
7	Appendix B: Glossary
8	Index



Présentation

Ce numéro des *Travaux* du Cercle Linguistique d'AIX-en-Provence est consacré au verbe d'un certain nombre de langues assez différentes, qu'il étudie selon des points de vue également différents mais complémentaires.

Les quatre premiers articles ont une préoccupation purement morphologique. Ainsi, après avoir rappelé les grands concepts de l'analyse morphologique et montré que la structure morphologique du verbe est une structure au sens algébrique du terme, Christian Touratier représente la structure morphologique du verbe d'un certain nombre de langues romanes, indo-européennes ou non indo-européennes.

Anna Durand-Deska établit les règles phonologiques et morphologiques qui permettent de dériver tous les suffixes d'imperfectivation du verbe polonais à partir des deux seules formes de base /aj/ et /v-a/, et précise les particularités formelles du radical qui font que ces deux suffixes sont en distribution complémentaire.

Éva Agnel s'intéresse à la morphologie des temps et des modes du verbe «être» en finnois et en hongrois, et montre que si *lenni* et *vanni* sont deux lexèmes verbaux différents en hongrois, *lie-* du potentiel *lienen* «je serai probablement» et *ol-* de l'infinitif *olla* «être» ou du présent *olen* «je suis» et ne sont que deux variantes d'un même lexème en finnois.

Plus philologue, Philippe Casuto cherche à classer les verbes hébreux dont la troisième consonne de la racine est un *taw*, à cause du problème morphologique que posent ces radicaux verbaux lorsqu'ils sont suivis d'un des suffixes de personne qui commencent également par un *taw*.

D'autres contributions esquissent une présentation globale du système verbal d'une langue donnée. Ainsi Marguerite Guiraud-Weber présente, au niveau de la forme et au niveau de la valeur, les temps, les modes et les aspects du verbe russe. Elle identifie notamment six types morphologiques différents de corrélation aspectuelle, et non pas simplement deux, et classe, en fonction du sens des lexèmes verbaux concernés, les différentes sortes de relations sémantiques qui s'établissent entre les imperfectifs et leur correspondant perfectif.

Après avoir rappelé ce qu'on appelle «langues créoles» et les différentes théories de la créolisation, Kate Howe étudie, elle, le système verbal du haïtien, créole d'origine française parlé en Haïti, et celui du papiamentu, créole d'origine ibérique parlé aux Antilles néerlandaises. Elle fait l'inventaire des marques formelles mises en œuvre par le verbe de ces deux langues, et montre que le système "proto-créole" des significations verbales qu'a proposé Bickerton est souvent mis en difficulté par les valeurs qu'il convient d'associer aux différentes marques formelles du haïtien et du papiamentu.

Christian Touratier propose une analyse en morphèmes systématique du verbe arabe, qui s'intéresse au signifiant et au signifié des morphèmes du système verbal de l'arabe. Il identifie d'une part les éventuelles variantes de ces morphèmes, et d'autre part le signifié qui serait susceptible de rendre compte des différentes valeurs que présentent chacun de ces morphèmes.

Remo Mugnaioni enfin propose la première synthèse en français sur le système verbal sumérien, "la plus vieille langue écrite de l'humanité", comme le disait Benveniste dans *Les langues du monde*. À la complexité de ses différents assemblages de préfixes, infixes et suffixes s'ajoutent les incertitudes et les controverses sur la valeur de certains de ses morphèmes.

La dernière série d'articles pose avant tout des problèmes de description sémantique. Renaud Méry tente de mettre en évidence un certain parallélisme entre les faits morphologiques ou syntaxiques et les valeurs sémantiques correspondantes, à l'intérieur principalement des formes verbales anglaises, mais aussi plus généralement de la phrase anglaise, ce qui le conduit à poser en termes modérés le problème de l'iconicité.

Daniel Bresson et Dominique Batoux étudient les conséquences sémantiques de la particularité morphologique du verbe allemand qu'est l'adjonction de particules préfixées séparables ou non séparables, et s'intéressent aux significations que peuvent avoir les préverbes dans les verbes complexes qui expriment un déplacement orienté par rapport à un objet.

Enfin, s'adressant aussi bien aux littéraires qu'aux linguistes, Joëlle Gardes-Tamine montre, sur des exemples français très suggestifs, notamment de Saint-John Perse et de Giono, le rôle capital du verbe dans la caractérisation d'un style, importance qui se fonde d'abord simplement sur son éventuelle fréquence ou rareté, mais aussi sur son rôle constructeur dans la syntaxe de la phrase, et sur ses relations privilégiés avec la *deixis* et l'énonciation.

Description morphologique comparée du verbe

Si l'on doit analyser le système verbal d'une langue qui n'a pas de tradition grammaticale, ou si l'on veut décrire le système verbal d'une langue, sans partir nécessairement de la présentation qu'en donne sa tradition grammaticale, il faut identifier tous les morphèmes, c'est-à-dire toutes les unités significatives minimales qui entrent dans la constitution des différentes formes que peut présenter un verbe de cette langue. Les morphèmes associant par définition un signifiant et un signifié, on commencera par l'analyse morphologique, c'est-à-dire l'analyse des formes, avant de voir quel signifié il convient d'attribuer à chacun des éléments formels identifiés. Mais il ne faut pas s'arrêter en chemin pour décrire linguistiquement le verbe d'une langue, l'analyse morphologique n'est en fait que le premier temps de l'analyse morphématique. On oublie souvent qu'il convient pour identifier des morphèmes de préciser non seulement les signifiants, mais aussi les signifiés ; sinon, il ne saurait être question de morphèmes, et donc d'analyse morphématique.

1. Description morphologique

Pour faire l'analyse morphologique d'un ou de plusieurs verbes, il importe, avons-nous dit ailleurs (cf. Touratier, 1983a, 261), d'abord d'inventorier toutes les formes différentes que ces verbes peuvent présenter, puis d'"identifier, dans chacune d'elles, toutes les séquences de phonèmes indépendantes de leur environnement, comme le disent les distributionnalistes — «the independent phonemic sequences» (Harris, 1951, 157) —, c'est-à-dire toutes les séquences de phonèmes qui peuvent en principe commuter dans un environnement donné et dont l'environnement peut aussi commuter" (Touratier, 1983a, 261). Par séquence de phonèmes, on entend toute suite constituée d'un ou de plusieurs phonèmes, c'est-à-dire aussi bien le phonème /e/ de l'indicatif imparfait *tu chantais* que les deux phonèmes /as/ du subjonctif imparfait *que tu chantasses* ; les phonèmes d'une même suite pouvant en outre être contigus comme dans /as/

ou non contigus, comme dans /nu... ʒ/ de *nous chantions*. Les deux suites de phonèmes /e/ et /as/ sont en effet indépendantes de leur environnement, puisque la première pourrait commuter avec /a/ ou /əra/, ce qui donnerait :

/ty fāta/ (tu chantas) et /ty fātəra/ (tu chanteras),
et puisque toutes les deux pourraient être supprimées, c'est-à-dire en quelque sorte commuter avec zéro, ce qui donnerait

/ty fāt/ (tu chantes) et /kə ty fāt/ (que tu chantes).

Mais dans *nous chantons*, si l'on peut envisager de considérer /ʒ/ comme une suite indépendante de /nu/, à cause de l'existence de l'impératif *chantons*, on doit bien reconnaître que /nu/ n'est pas totalement indépendant de son environnement, dans la mesure où l'on ne peut dire en français ni

**tu chantons*,

où *nous* commuterait avec *tu*, ni

**nous chant*,

où la désinence *-ons* serait simplement supprimée. Cela veut donc dire que c'est bien la suite non continue /nu... ʒ/ qui est indépendante de son environnement, et non pas seulement *-ons* ou seulement *nous*, du moins lorsque cette dernière suite de phonèmes est le premier élément d'une forme verbale. Les suites de phonèmes ainsi identifiées comme indépendantes de leur contexte représentent ce qu'on pourrait appeler des "segments morphologiques" de la langue étudiée. Zellig Harris les appelait, lui, «morphemic segments» (Harris, 1951, 157), c'est-à-dire des segments morphémiques.

a. Unités morphologiques

Dans un deuxième temps, il faut, considérer comme représentant une seule et même unité linguistique, tous les segments morphologiques qui sont en distribution complémentaire («having complementary environments», comme le disait Harris, 1951, 198), et qui correspondent de ce fait à des formes différentes d'une même entité morphologique. De même en effet que des sons en distribution complémentaire représentent les différentes réalisations d'un même phonème, de même des segments morphologiques en distribution complémentaire représenteront les différentes réalisations d'une même unité morphologique. Nous proposons de parler alors simplement d'unité morphologique et non pas, comme le fait Zellig Harris, de morphème ; car pour être sûr qu'une unité morphologique est le signifiant d'un morphème, il faut, de notre point de vue au moins, pouvoir en définir le signifié. Donc tant qu'on n'a rien dit sur le signifié associable à une classe de segments morphologiques, on ne peut pas

être sûr que cette classe corresponde à un morphème. Et comme rien ne prouve a priori que toute classe de segments morphologiques soit une unité significative minimale, il convient pour l'instant d'appeler simplement unité morphologique toute classe de segments morphologiques en distribution complémentaire. Ceci n'est pas une critique de la position de Zellig Harris, mais une position différente de la sienne, qui vient de ce que le morphème a été défini plus haut comme une unité significative minimale.

On dira par exemple que les deux segments /e/ et /i/ de *tu chantais* et *nous chantions*, dans la mesure où ils sont en distribution complémentaire, appartiennent à la même unité morphologique, qu'on appellera alors l'unité morphologique d'Imparfait avec un *i* majuscule pour la distinguer du temps qu'on appelle traditionnellement l'imparfait, qui, lui, désigne toute la forme verbale concernée, et non pas seulement la classe des deux segments morphologiques /e/ et /i/. On considérera aussi comme des réalisations de la même unité morphologique les segments /as/, /is/, /ys/ que présentent les imparfaits mis au subjonctif, le segment /kə/ étant, lui, un segment morphologique de Subjonctif, dans la mesure où on le trouve aussi bien dans le subjonctif imparfait *que tu chantasses* qu'au subjonctif dit présent *que tu chantes*. Par conséquent l'unité morphologique d'Imparfait regroupera l'ensemble des segments morphologiques en distribution complémentaire que sont /e/, /i/, /as/, /is/ et /ys/.

Lorsque dans un contexte particulier deux unités morphologiques parfaitement identifiées par ailleurs, comme le sont en latin celles de Subjonctif et d'Imparfait, sont représentées par une seule suite de phonèmes, à savoir /se:/ dans *es-se-s* «que tu fusses», on ne dira pas que l'on a affaire à un segment morphologique, mais à ce qu'on appellera une combinaison morphologique, laquelle correspondra, dans l'analyse morphématique, à ce qu'à la suite d'André Martinet, on appelle un amalgame, lorsque les deux unités morphologiques ainsi représentées par une combinaison morphologique seront reconnues comme correspondant toutes les deux à un morphème.

b. Structure morphologique

Pour terminer l'analyse morphologique, il convient, dans un troisième temps, d'"identifier les différentes classes d'unités morphologiques dont dispose la langue, en rangeant dans un même paradigme toutes les unités morphologiques qui non seulement commutent entre elles, mais aussi ont les mêmes distributions ou, ce qui revient au même, ont le même fonctionnement linguistique" (Touratier, 1983a, 261). L'identification de toutes ces classes

d'unités morphologiques et de leur combinatoire respective permet d'aboutir à une formule globale et générale qui comprend virtuellement toutes les sortes de combinaisons d'unités morphologiques qu'est susceptible de présenter un verbe donné, formule qui représente donc ce qu'on peut légitimement appeler la structure morphologique du verbe.

Pour établir une telle formule, il faut se donner un certain nombre de conventions de notation, comme celles que les linguistes générativistes ont développées dans leurs différentes entreprises de formalisation. On notera donc par le signe # une frontière de mots ; on mettra entre parenthèses les unités morphologiques facultatives, et entre deux accolades celles qui constituent une classe dont un élément est forcément présent dans une forme verbale. Et on placera sur une même ligne, à l'intérieur de deux séries successives de crochets droits ouvrants et fermants, les catégories qui sont compatibles entre elles, mais incompatibles avec les catégories placées sur une autre ligne. Cela admis, on pourra récapituler l'inventaire des unités morphologiques et des classes d'unités morphologiques qui entrent dans la constitution des différentes formes verbales d'un verbe français donné à l'aide de la formule de la figure 1. Celle-ci toutefois est partiellement inexacte, parce qu'elle admet d'une part l'existence théorique de plus de formes surcomposées qu'il n'en existe réellement, alors que ces dernières ne sont vraiment attestées qu'à l'indicatif de l'actif (voire

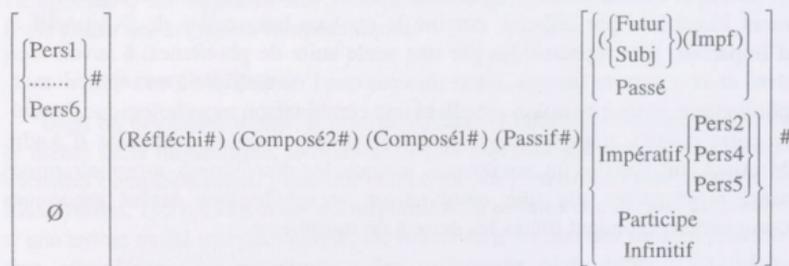


fig. 1

du passif et du pronominal, cf. Grevisse, 1959, 581) ; et d'autre part elle admet la possibilité théorique d'avoir Composé2 en l'absence de Composé1, alors que

la série surcomposée contient forcément les deux unités morphologiques Composé² et Composé¹ ensemble. À ces deux inexactitudes de combinatoire près, la figure 1 montre assez bien les différentes classes d'unités morphologiques et leurs compatibilités respectives.

Mais on a la surprise de constater que, contrairement à ce que suggère la tradition grammaticale, il n'est pas facile de distinguer un paradigme des temps et un paradigme des modes. Si on considère en effet que le Subjonctif est un mode et que l'Imparfait, qui peut s'ajouter au Subjonctif, est un temps, on doit alors admettre que le futur n'est pas un temps, mais qu'il est plutôt un mode, puisqu'il jouit des mêmes combinabilités que le Subjonctif : comme lui en effet, il peut apparaître seul ou se combiner avec l'Imparfait. Manifestement le Futur et l'Imparfait sont deux unités morphologiques qui n'appartiennent pas au même paradigme, puisque la présence de l'une n'exclut pas celle de l'autre, leur combinaison correspondant à ce que les grammaires scolaires appellent le conditionnel. Le cas du Passé est encore plus délicat : alors que, pour la tradition grammaticale, le passé simple est un temps comme l'imparfait et le futur, on constate que fonctionnellement il ne peut pas être comparable aux deux autres prétendus temps. Soit c'est un temps, parce qu'on le considère comme appartenant au paradigme de l'Imparfait, mais alors c'est un temps qui a la particularité de n'être compatible avec aucun mode ; soit c'est un mode, parce qu'on le range dans le même paradigme que le Subjonctif, mais alors c'est un mode qui a la particularité de n'être compatible avec aucun temps. On préférera peut-être la première solution, parce qu'elle semble plus proche de l'analyse traditionnelle ; mais c'est pourtant la moins satisfaisante. Car manifestement l'unité morphologique de Passé ressemble au Participe et à l'Infinitif, dans la mesure où, comme ces deux dernières unités morphologiques, elle ne se combine pas avec l'unité morphologique de temps qu'est l'Imparfait. Il est préférable donc de dire que le Passé est, comme le Participe et l'Infinitif, un mode, ce qui est malgré tout une certaine simplification, dans la mesure où le Passé n'exclut pas seulement le Subjonctif et le Futur, mais aussi la combinaison du Subjonctif et de l'Imparfait, ainsi que celle du Futur et de l'Imparfait.

Il est bien sûr possible de proposer une formule de la combinatoire qui soit plus juste, en compliquant un peu celle qui a été proposée afin d'exclure au moins la possibilité de combiner les temps surcomposés avec l'impératif, ainsi que la possibilité d'employer l'unité morphologique Composé² seule, cela donnera la figure 2, qui a comme seul inconvénient de mentionner trois fois l'unité morphologique Composé¹ : cette dernière apparaît en effet une fois

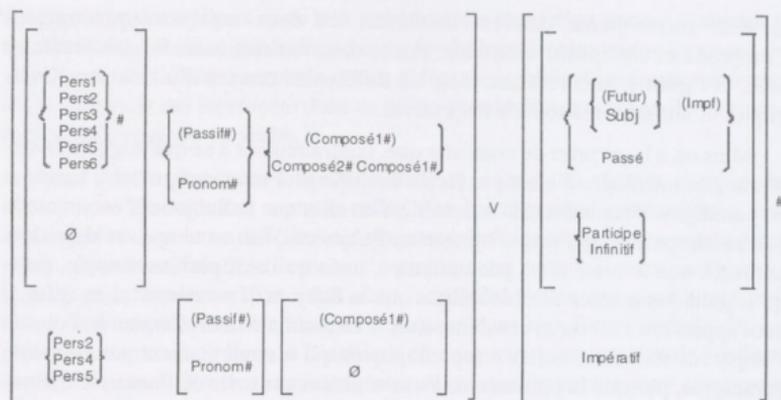


fig. 2

seule, une seconde fois sur la même ligne et en même temps que Composé2, et une troisième fois en combinaison possible avec l'Impératif. Il faudrait compliquer encore un peu plus cette formule, si l'on tenait à supprimer la possibilité d'avoir des passés antérieurs surcomposés, qui, si l'on en croit les grammairiens, ont toute chance de ne pas exister.

c. Représentation graphique

Il est possible représenter la structure morphologique à laquelle correspond notre formule par un graphe, c'est-à-dire par un dessin formé à l'aide d'un ensemble de points et de flèches, que les mathématiciens appellent respectivement sommets et arcs, les arcs reliant de façon orientée les sommets entre eux. Dans le graphe de la figure 3, qui représente la combinatoire de cette formule sans les unités morphologiques de personne ni celle de Passif, les points correspondent aux différentes combinaisons d'unités morphologiques de temps, de modes et d'aspects qui entrent dans la constitution des formes verbales d'un verbe français, et les flèches aux relations d'inclusion qui existent entre ces différentes combinaisons d'unités morphologiques. L'intérêt d'une telle représentation graphique, c'est de montrer clairement que la dénomination de structure morphologique que nous utilisons pour désigner la combinatoire des unités morphologiques du verbe français n'est pas un vain mot ni une simple expression à la mode. Car l'ensemble de points et de flèches de la figure 3

Si, comme les grammaires scolaires, on ne prend pas en compte les formes surcomposées, les unités morphologiques des temps de l'indicatif et du subjonctif sont construits à partir de deux ensembles à trois éléments :

$$E = \{\text{Fut}, \text{Impf}, \text{Comp1}\}$$

$$F = \{\text{Subj}, \text{Impf}, \text{Comp1}\}$$

qui, étant ordonnés par la relation d'ordre d'inclusion et subissant les deux opérations associatives que sont l'intersection et l'union, correspondent donc à

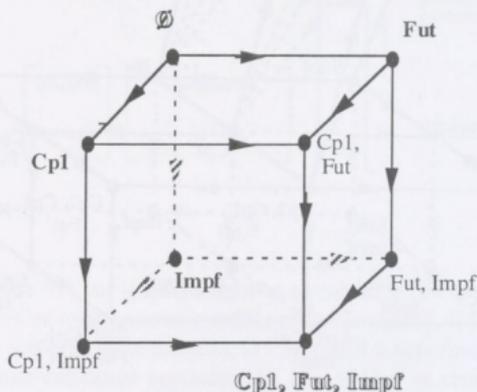


fig. 4 : treillis $(\wp(E), \subset)$

deux treillis, à savoir le treillis $(\wp(E), \subset)$ et le treillis $(\wp(F), \subset)$. Mais si l'on prend en compte les temps surcomposés, les combinaisons d'unités morphologiques des temps de l'indicatif et du subjonctif sont construites à partir de deux ensembles à quatre éléments :

$$E' = \{\text{Fut}, \text{Impf}, \text{Comp1}, \text{Comp2}\}$$

$$F' = \{\text{Subj}, \text{Impf}, \text{Comp1}, \text{Comp2}\}$$

qui, étant ordonnées par la relation d'ordre d'inclusion et subissant de façon presque systématique les deux opérations associatives que sont l'intersection et l'union, ne correspondent pas exactement aux deux treillis $(\wp(E'), \subset)$ et $(\wp(F'), \subset)$, mais seulement à des sous-treillis de ces deux treillis. Le treillis $(\wp(E'), \subset)$, que représente la figure 5, suppose en effet plus de combinaisons des éléments de l'ensemble E' que n'en présente la conjugaison française. Celle-ci n'est qu'une partie du treillis $(\wp(E'), \subset)$, qui exclut de ce dernier tous les

couples formés à partir du seul élément Comp2 ; car à chaque fois qu'une combinaison d'unités morphologiques contient Comp2, elle contient aussi obligatoirement Comp1. La conjugaison française exclut donc du treillis $(\wp(E'), \subset)$ la combinaison de Comp2 avec rien, ainsi que les couples (Fut, Comp2) et

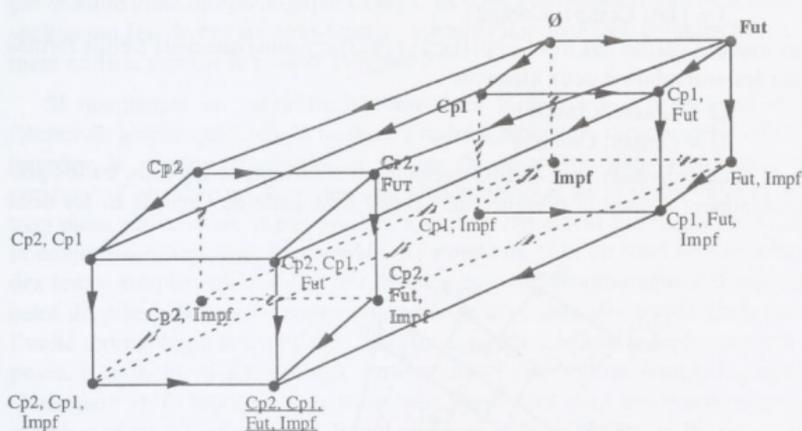


fig. 5 : treillis $(\wp(E'), \subset)$

(Impf, Comp2) et le couple (Fut, Impf, Comp2), lesquels sont, dans la figure 5, imprimés en relief. Ces deux parties de treillis, qui sont incluses dans chacun des treillis et sont elles-mêmes des treillis pour la relation d'ordre d'inclusion, et qui ont la même borne inférieure, à savoir \emptyset , et les mêmes bornes supérieures, à savoir respectivement la combinaison (Fut, Impf, Comp1, Comp2) et la combinaison (Subj, Impf, Comp1, Comp2) que les treillis $(\wp(E'), \subset)$ et $(\wp(F'), \subset)$, sont donc ce qu'on appelle des sous-treillis de $(\wp(E'), \subset)$ et $(\wp(F'), \subset)$. Mais il faut ajouter que ces deux sous-treillis forment une seule structure unifiée, dans la mesure où les ensembles à partir desquels ils se construisent ont une intersection non vide constituée des trois unités morphologiques Impf, Comp1 et Comp2. Ces deux sous-treillis ont ainsi en commun deux unités morphologiques et trois combinaisons d'unités morphologiques, et en propre chacun une

unité morphologique et cinq combinaisons d'unités morphologiques, qui sont en quelque sorte symétriques.

À ces deux sous-treillis à partir d'ensemble à quatre éléments s'ajoutent deux autres sous-treillis, qui, eux, sont formés sur les ensembles à trois éléments :

$$I = \{\text{Part, Comp1, Comp2}\}$$

$$J = \{\text{Inf, Comp1, Comp2}\}$$

et sont des parties des treillis $(\wp(I), \subset)$ et $(\wp(J), \subset)$, ainsi que deux treillis formés sur les ensembles à deux éléments :

$$G = \{\text{Passé, Comp1}\}$$

$$H = \{\text{Impér, Comp1}\}$$

Les deux nouveaux sous-treillis excluent en effet comme les deux treillis précédemment définis la présence de Comp2 sans celle de Comp1. Et les deux

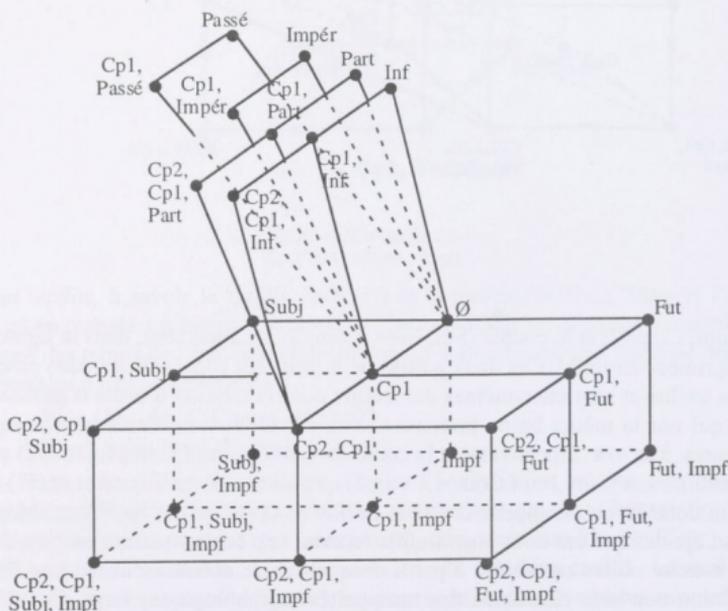


fig. 6

dernières structures sont des treillis et non des sous-treillis, parce qu'elles ne connaissent pas de formes surcomposées, les grammaires ne signalant ni impératif surcomposé ni passé antérieur surcomposé. Les deux sous-treillis ont en commun entre eux, avec les deux treillis et avec les deux sous-treillis précédents d'être formés sur des ensembles qui ont une intersection non vide, constituée suivant les cas par les deux unités morphologiques Comp1 et Comp2 ou par la seule unité morphologique Comp1. Et c'est l'existence d'une telle intersection qui fait de ces six sous-treillis ou treillis une structure complexe fortement unifiée, comme le montre la figure 3.

Si maintenant on supprime, comme dans la figure 6, l'orientation des flèches du graphe qui notait la relation d'ordre d'inclusion, il est possible, d'interpréter le résultat graphique en termes de géométrie dans l'espace. On remarque d'abord, dans le volume parallélépipédique de la partie inférieure, trois plans verticaux de face et parallèles, qui correspondent aux trois aspects de la conjugaison française. L'ensemble des points du plan du fond sont en effet des temps simples, c'est-à-dire des temps sans unité morphologique d'aspect, ceux du plan médian des temps composés, c'est-à-dire des temps contenant l'unité morphologique Composé1, et ceux du premier plan des temps surcomposés, c'est-à-dire des temps qui contiennent les deux unités morphologiques Composé1 et Composé2. Ces trois plans parallèles sont évidemment plus grands que les trois rectangles du volume parallélépipédique : on les retrouve dans ce qu'on pourrait appeler les quatre parties de la queue de la comète de cette représentation géométrique. Toujours dans le volume parallélépipédique, les trois plans verticaux de profil, qui sont également parallèles, représentent, eux, des modes : le plan qui est à droite ne contient que des futurs ou des conditionnels, c'est-à-dire des temps formés avec l'unité morphologique de Futur, le plan qui est à gauche ne contient que des subjonctifs, et le plan qui est au centre que des formes verbales dépourvues d'unité morphologique de mode, c'est-à-dire ce que la grammaire scolaire appelle des temps de l'indicatif. Quant aux deux plans horizontaux restants du parallélépipède, le plan inférieur est le plan des formes verbales qui contiennent l'unité morphologique d'Imparfait, que l'on peut considérer comme la seule unité morphologique de temps ; et le plan supérieur est le plan de toutes les formes verbales qui ne contiennent pas d'unité morphologique de temps, et que la grammaire scolaire a tendance à considérer comme des présents.

On voit clairement que, dans cette organisation de plans sécants, les points qui correspondent aux plus grands éléments des deux sous-treillis sont à l'inter-

section de trois plans différents. La combinaison (Fut, Impf, Comp1, Comp2), qui correspond au conditionnel passé surcomposé, est en effet à l'intersection du plan vertical de face de la combinaison des unités morphologiques Composé1 et Composé2, du plan vertical latéral de droite de l'unité morphologique de Futur et du plan horizontal inférieur de l'unité morphologique d'Imparfait. De la même façon, la combinaison (Subj, Impf, Comp1, Comp2), qui correspond au subjonctif plus-que-parfait surcomposé, est à l'intersection du plan vertical de face de la combinaison des unités morphologiques Composé1 et Composé2, du plan vertical latéral de gauche de l'unité morphologique de Subjonctif et du plan horizontal inférieur de l'unité morphologique d'Imparfait.

À l'ensemble de ces plans parallèles et de ces plans sécants, il faut ajouter quatre segments de droite parallèles entre eux et parallèles aux deux plans du Subjonctif et du Futur, qui par eux-mêmes ne peuvent délimiter des plans, mais appartiennent forcément à des plans parallèles aux deux plans du Subjonctif et du Futur, et qui représentent donc les quatre autres modes de la conjugaison française.

d. Grammaire formelle

Si la structure morphologique du verbe français est une structure algébrique que l'on peut représenter par un graphe ou mettre en formule, il devient parfaitement possible d'écrire la grammaire formelle susceptible d'engendrer toutes les combinaisons d'unités morphologiques qui sous-tendent la conjugaison française et finalement toutes les formes verbales de cette conjugaison. Et une fois cette grammaire formelle écrite, il sera facile de rédiger un programme informatique qui simulera cette description du verbe français, et du même coup permettra de tester l'ensemble de l'analyse morphologique proposée.

On sait qu'une grammaire formelle (en anglais : *generative grammar*) est un automate abstrait défini par le quadruplet que forment :

- 1) un vocabulaire auxiliaire V_A ,
- 2) un symbole de départ appelé axiome, qui appartient au vocabulaire auxiliaire,
- 3) un vocabulaire terminal V_T ,
- et 4) un ensemble fini de règles, dites règles de formation ou de dérivation, de la forme $S \rightarrow T$, où S et T sont des suites de l'union de V_A et de V_T , et où la flèche \rightarrow est une opération qui remplace la suite S par la suite T .



Publications de l'Université de Provence
29, avenue Robert Schuman – 13621 Aix-en-Provence – Cedex 1

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 00081834 5

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

